

Les voyelles finales d'appui

G rard Taverdet

Notre r flexion est n e de l'examen des *Serments de Strasbourg*. Dans ce texte, qui est g n ralement consid r  comme le texte fondateur de la langue fran aise, on note, pour les mots masculins, le traitement suivant pour les voyelles finales :

- la voyelle finale [e] (E latin) dispara t, sans laisser de traces : AMORE > *amor* ; COMMUNEM > *commun* ; nous n'insisterons pas sur ce fait qui est le m me qu'en fran ais moderne ; il appara t dans les autres langues romanes, m me si les faits italiens sont moins constants, puisqu'on trouve aussi bien *signor* que *signore*.
- la voyelle finale d'appui peut  tre not e *-o* ; c'est ce que nous avons dans POPULUM > *poblo* ; DAMNUM > *damno* et NOSTRUM > *nostro*.
- la voyelle finale d'appui peut  tre not e  galement *-a* ou *-e* : FRA-TREM > *fradre* (3 fois) ; mais aussi *fradra* ; SENIOR > *sendra*.

Ce qu'on appelle en phon tique la voyelle finale d'appui a donc ici deux formes et l'explication la plus facile consiste   voir dans ces deux formes une h sitation du scribe ; on peut penser qu'  l' poque des textes le timbre de cette voyelle  tait devenu h sitant et qu'il tendait vers [e], d'o  son caract re flottant ; c'est la position de tous les ouvrages de phon tique historique ; le classique Bourciez¹  crit ainsi que les voyelles finales, autres que *a*, se sont conserv es dans les proparoxytons comme PATRE > *p re* ou DUPLU > *double* ; elles se sont conserv es  galement dans les proparoxytons comme VILLATICU > *village*. Dans la note historique, il ajoute que la voyelle finale, dans les mots de ce genre, est encore not e indistinctement *a*, *o*, *e*, par les *Serments de Strasbourg*, ce qui prouve que sa valeur  tait flottante et d j  faible.

Dans la *Phon tique historique du fran ais*, Pierre Fouch ² constate le maintien de certaines voyelles finales autres que *a*, notamment apr s certains groupes de consonnes ; parmi les exemples cit s dans la m me liste, on note la cohabitation des formes issues de PATRE et de DUPLU. Mais les *Serments de Strasbourg* ne sont pas cit s.

On pourrait citer, pour  tre un peu plus complet, des manuels plus r cents utilis s surtout par les  tudiants qui pr parent les concours ; Fran ois de la Chauss e ne dit pas grand chose sur la question et Genevi ve Joly³ met sous le m me chapeau les cas de PATRE et de DUPLU, exactement comme ses pr d cesseurs⁴.

Après ces lectures classiques, on peut considérer que la cause est entendue et que Bourciez avait définitivement réglé la question des voyelles finales d'appui, à la fois pour les *Serments de Strasbourg* et pour la langue française en général.

L'ENSEIGNEMENT DU FRANCOPROVENÇAL

Comme nous avons enquêté assez longuement sur les confins du francoprovençal, il nous était impossible de ne pas remarquer l'existence dans ce groupe de dialectes la présence d'une voyelle finale d'appui de timbre [u], timbre le plus fréquemment entendu dans le sud-est de la Bresse et dans le nord du département de l'Ain, avec une variante plus rare [o], par exemple à Sermoyer (Ain). On pourra reprendre l'exemple des formes issues de DUPLU⁵. Les formes présentant cette voyelle finale d'appui pouvaient s'entendre facilement sur tout le canton de Cuisseaux (à l'exception de la seule commune de Flacey, un peu isolée dans le nord du canton) et sur la commune de Romenay (canton de Tournus) ; la zone se prolongeait sur le département du Jura et, plus nettement encore, sur l'Ain. Il est évident que l'on peut faire – ou plus exactement que l'on est tenté de faire – un rapprochement avec la forme *poblo* “peuple”⁶ des *Serments de Strasbourg* et même avec *nostro*⁷, sans avoir pour autant le droit d'affirmer que ces *Serments* sont écrits en francoprovençal.

Les difficultés commencent avec les formes issues de PATRE ; dans la petite région que nous avons parcourue, nous n'avons jamais entendu de forme du type *[par^u]⁸ ; il est vrai que le nom du père n'est pas très recherché dans un travail destiné aux atlas linguistiques, par suite de l'absence d'une variation typologique. Mais nous avons noté des formes issues de PATRE dans le nom du père Noël local : *le Père Denis*, [lu pèr^e deni], avec un [e] bien conservé par sa position intérieure⁹ ; H. Berrard qui a enquêté à Frontenaud n'a pas noté ce mot¹⁰ ; en revanche, Christine Marichy¹¹ a bien entendu un [e] final à Varennes-Saint-Sauveur, un peu plus au sud, mais toujours en Saône-et-Loire.

On peut aller plus loin à l'intérieur du domaine francoprovençal ; Pierre Gardette, comme tous les francoprovençalistes, est tenu d'aborder la question de ces voyelles finales¹² ; p. 160, nous lisons en effet : « une des caractéristiques du franco-provençal est la conservation de –U final latin, sous la forme d'un *o* ou d'un *u*, dans les cas où une voyelle d'appui était nécessaire ». Et nous lisons une liste d'une dizaine de formes qui ont “conservé” cette voyelle, avec le timbre *o*. Le Forez possède également une région conservatrice avec le timbre [u] (p. 162), parfois [ü] (évolution qui semble assez récente à l'auteur). P. Gardette note également que cette voyelle finale a été étendue à toutes les formes proparoxytoniques (à condition que le nom ou l'adjectif soit masculin) en E final latin, comme *chantro* (fr. *chantre*). Les seuls noms qui n'ont pas cette voyelle sont les formes issues

de PATRE et FRATRE qui, en Forez, n'ont pas de voyelle finale. P. Gardette ne semble pas rendre compte de cette "absence".

Si on repasse de l'autre côté de la Saône, on peut étudier les formes proposées par Antonin Duraffour¹³ ; d'un côté, des formes en [o], comme [vlaz^o] "village" ; [soz^o] "saule" ; [septêbr^o] "septembre", etc. ; mais, de l'autre côté, [par^e] "père", [frar^e] "frère" ; [mèr^e] "mairie" ; [mètr^e] "maître" ; "prêtre" est absent du dictionnaire¹⁴.

LES FORMES ANCIENNES DU FRANCOPROVENÇAL

Il n'était pas question de reprendre toutes les formes anciennes du francoprovençal ; nous avons vu les textes de l'abbaye du Miroir, assez pauvres ici, puisque seules trois chartes ont été rédigées avec des formes qui peuvent rattachées de façon certaine au francoprovençal. On peut prendre des exemples chez P. Gardette (*op. cit.*) qui signale des formes comme *fraro* (FRATRE) dans des textes lyonnais du Moyen Âge.

On peut prendre également des textes de l'époque "classique" ; Gaston Tuaille a publié ces dernières années deux volumes de textes francoprovençaux ; ces textes ont l'avantage pour nous d'être différents par le lieu et l'époque. Le premier texte est de Bernard Uchard, *La Piedmontoize*, poème en francoprovençal de Bresse, en hommage au Maréchal Lesdiguières¹⁵. Il suffit de parcourir le texte pour découvrir de nombreuses voyelles finales d'appui : dès le vers 8, on note *corajo* "courage", avec une variante *courajo* au vers 45 ; au vers 12, *homo* "homme, de HOMINE" ; au vers 14, *bravo* "brave" ; au vers 17, *sajo* "sage" ; il est donc inutile de chercher plus longtemps ; dans ce texte de 1619, on trouve la même voyelle finale que celle qui a été décrite dans deux zones conservatrices du Forez par P. Gardette et par A. Duraffour. On trouve une voyelle finale d'appui, sans doute issue du U final latin, mais étendue par analogie à toutes les formes masculines, substantifs et adjectifs. Les choses se compliquent quand nous lisons au vers 72 *lo pare* "le père", qui rime avec *fare* "faire". Même forme au vers 405, avec une rime avec *frare* "frère", au vers 406. Au vers 20, on lit *mètre* pour "maître". Erreurs du scribe ? Mais il s'agit des mêmes exceptions que celles qui ont été décrites par P. Gardette dans le Forez du début du xx^e siècle.

Le second texte est l'œuvre de Blanc la Goutte, poète de Grenoble¹⁶ ; cet écrivain local vivait au début du xviii^e siècle ; et ses œuvres complètes ont été publiées également par G. Tuaille. Nous retrouvons sans peine des formes en *o* : *autro* "autre" (v. 19) ; *Grenoblo* "Grenoble" (v. 30) ; *pouro* "pauvre" (v. 37) ; *proprio* "propre" (v. 42) ; mais, au vers 243, nous lisons *pare* "père", forme reprise au v. 343. Au vers 50, on lit *lou prêtre* "les prêtres", à côté de *lou chanoïno* "les chanoines".

À LA RECHERCHE D'UNE SOLUTION

Il semble qu'en francoprovençal nous ayons deux voyelles finales d'appui ; la plus courante est le [o], issue d'un U final latin, étendu par analogie aux formes du masculin ; on pourrait ajouter ainsi les formes de SALICE recueillies en Bresse¹⁷ ; mais, à côté de la constance de [o], nous avons la constance au moins aussi forte des formes issues de PATRE, toujours en [e]. Malgré quelques formes analogiques isolées, les formes en [e] se trouvent aussi bien dans les textes médiévaux et modernes, quelle que soit la région, que dans les patois modernes. Nous pouvons ajouter le nom du *frère*, et aussi quelques mots plus rares comme *prêtre* et *maître*, généralement écrits *-e* et non *-o*. Il est difficile de considérer comme une simple hésitation, voire une erreur, du scribe un fait qui se retrouve aussi constamment sur une période de 12 siècles et sur un territoire géographique aussi étendu.

Il faut donc trouver une explication phonétique, mais comment expliquer cette voyelle *-e*, encore sensible en patois ? La consonne qui précède la voyelle finale semble avoir été sous l'influence d'un [y] ; dans PATRE, nous avons un groupe [tr] précédé d'une voyelle tonique ; on sait que, dans cette situation, ce groupe se réduit à [r]¹⁸. Mais, avant de disparaître, la consonne dentale peut passer provisoirement à [y], semi-consonne qui a un effet sur la voyelle finale en la fermant ou en l'affaiblissant, d'où les formes *par^e* et *père* et jamais **paro* ; on peut faire la même analyse pour FRATRE ; et sans doute pour MAGISTRU¹⁹ où le [y] est issu du G intervocalique ; pour PRESBYTERU, le groupe [tr] a conservé sa position intervocalique assez longtemps pour évoluer comme dans PATRE.

Cette seconde voyelle finale d'appui ne s'est maintenue qu'en francoprovençal, puisque les textes d'ancien français ont toujours un *-e* final, prononcé ou non prononcé, mais sans aucune variation graphique. Gaston Tuaillon a souvent affirmé que le francoprovençal était une langue avec un double féminin. C'est peut-être aussi une langue avec un double masculin²⁰.

ET LES SERMENTS DE STRASBOURG ?

L'analyse du francoprovençal (ancien et moderne) nous montre donc la même répartition que les petites phrases des petits-fils de Charlemagne ; nous avons le traitement général en *-o* dans *poblo* ; et le second traitement dans *sendra* qui vient évidemment de SENIOR ; malheureusement, il est impossible de retrouver cet hapax de l'ancienne langue dans les parlers francoprovençaux, pas plus qu'en ancien français ; on notera cependant ici aussi la présence d'un [y] étymologique. Le second exemple des *Serments* est *fradre*, écrit également *fradra*. Si on retient

les observations que nous avons faites pour le francoprovençal, nous voyons que le scribe a pu hésiter entre *-a* et *-e*, mais il n'a pas pu hésiter, comme l'ont dit les spécialistes de la phonétique historique, entre *-o* et les autres voyelles.

Et que conclure ? On pourrait dire que les *Serments de Strasbourg* sont écrits en francoprovençal, ce qui semble historiquement difficile ; pourquoi avoir choisi cette région marginale par rapport au pouvoir central qui se dessine du côté de Paris ? Mais il existe aussi un autre moyen de rendre compte de cette étrange similitude : le francoprovençal, tel que nous le connaissons, peut être le reste d'un état de langue autrefois répandu dans toute la Gaule du nord²¹ ; et c'est dans cet état de langue qu'ont été écrits les *Serments de Strasbourg*. En tout cas, il faudrait, dans un premier temps, dans nos manuels, éviter de mettre sur la même ligne le *-e* de *père* et le *-e* de *peuple*. Géographiquement, historiquement et phonétiquement, ça ne marche pas !

NOTES

¹ Édouard BOURCIEZ, *Précis de phonétique française*, Paris 1958 (9^e éd.), p. 13.

² Pierre FOUCHE, *Phonétique historique du français*, Paris 1969 (2^e éd.), p. 501 sq.

³ Geneviève JOLY, *Précis de phonétique historique du français*, Paris 1995, p. 66 sq.

⁴ Il ne faut pas oublier que ces manuels sont destinés avant tout à présenter les règles principales de la phonétique à des étudiants qui ne sont pas des spécialistes. Cette présentation doit être très claire et, sur ce point, on peut dire que les auteurs cités ont réussi leur mission.

⁵ Voir Gérard TAVERDET, *Petit atlas linguistique de la Bresse (Saône-et-Loire)*, carte 133 ; nous avons posé la question commune par commune principalement pour noter le développement du [r] non étymologique après consonne dentale initiale ; nous avons donc surtout noté des formes comme [dro : blⁿ].

⁶ Cette notion n'a pas été recherchée.

⁷ Cette forme ne peut apparaître aujourd'hui, puisque le possessif de la 4^e personne est construit sur la base *NOSTRONE. Dans les Chartes de l'Abbaye du Miroir, nous avons noté dans un des rares textes écrits en francoprovençal la formule *nostro Senior* (1249-1350) ; dans le même recueil, nous avons lu *ordro* pour "ordre".

⁸ Par suite de l'absence de signes spéciaux, nos notations phonétiques sont sommaires et sont destinées à faire apparaître uniquement le fait important.

⁹ Pas comme dans le français commun « La mèr'deni » qui a désigné un tout autre personnage.

¹⁰ Henri BERRARD, *Le Patois de Frontenaud* (canton de Cuiseaux, Saône-et-Loire), Dijon (ABDO), 1993.

¹¹ Christine MARICHY, *Le Patois de Varennes-Saint-Sauveur*, Dijon (ABDO), 1988-1991.

¹² Pierre GARDETTE, *Géographie phonétique du Forez*, Mâcon 1941.

¹³ Antonin DURAFFOUR, *Lexique patois-français du parler de Vaux-en-Bugey (Ain) (1919-1940)*, Grenoble 1941.

¹⁴ Sans doute parce qu'on dit plutôt *curé*.

¹⁵ Turin, 2000.

¹⁶ Grenoble, 2002.

¹⁷ comme [so : dz^u] ; voir le *Petit Atlas*, carte 143.

¹⁸ Contrairement aux autres situations où [tr] devient [rr].

¹⁹ Pour les formes de *mâitre*, on peut ajouter ce que nous avons entendu au sud de Louhans : *mètr* dans voyelle finale (ALB III, 1676 “patron”) ; en revanche, dans la traduction bresane des *Bijoux de la Castafiore*, on lit *métrou* (analogie ancienne ou erreur ?).

²⁰ Finalement, cette évolution du masculin (affaiblissement de la voyelle finale sous l'effet de [y]) obéit au même principe que l'évolution de la finale des formes féminines en –A. Il nous semble que l'on pourrait rattacher tous ces faits à la loi de Bartsch.

²¹ Ce qui est la position maintes fois affirmée par Gaston Tuillon.